

Guide du parent

Service d'animation estivale 2026

PRÉAMBULE

Ce document a pour objectif de vous informer, chers parents, sur le fonctionnement et les règlements du service d'animation estivale (SAE).

COORDONNÉES

Coordonnatrices du SAE	Angélique Cayer (<i>Sorbet</i>) et Anaïs Corbeil (<i>Nachos</i>) <ul style="list-style-type: none">• Par courriel au sae@ascotcorner.ca• Par téléphone au 819 432-8272
Directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire	Cassandre Baillargeon <ul style="list-style-type: none">• Par courriel au loisir@ascotcorner.ca• Par téléphone au 819 560-8560, poste 2631

Le meilleur moyen de nous contacter est par courriel au sae@ascotcorner.ca

=> **En cas d'urgence sur les heures d'ouverture, veuillez appeler au 819 432-8272.**

Si vous n'obtenez pas de réponse et qu'il est entre 8 h et 16 h, appelez au 819 560-8560, poste 2631.

=> Le groupe Facebook *SAE - Ascot Corner* vous permettra de connaître les activités à venir, de voir les objets perdus de la semaine et d'admirer de jolies photos de vos enfants en action au camp !

HORAIRE

Heures animées	Du lundi au vendredi du 22 juin au 14 août*	8 h 30 à 16 h
Service de garde	Du lundi au vendredi du 22 juin au 14 août*	7 h à 8 h 30, puis de 16 h à 17 h 30

*Nous sommes fermés le mercredi 24 juin 2026 en raison de la Fête nationale.

Le vendredi 24 juillet, nous fermons à 13 h.

MISSION ET VALEURS

Le SAE d'Ascot Corner est un service animé, éducatif, sportif, artistique et culturel offert du lundi au vendredi aux enfants âgés de 4 à 12 ans. Notre offre est adaptée aux besoins des familles et des jeunes inscrits. Une équipe formée les aide à grandir dans un environnement sécuritaire où le plaisir, le respect et les saines habitudes sont mis de l'avant.

FORMATION DES ANIMATEURS

Notre personnel en animation reçoit une formation en animation d'au moins 30 heures, en plus de détenir une formation en secourisme.

- Ils sont formés sur :
- les besoins et les caractéristiques des enfants;
 - les aspects légaux de la fonction d'animateur;
 - les principes d'une communication efficace;
 - la dynamique d'un groupe et la gestion des conflits;
 - la sécurité, la prévention et la gestion des risques.



COMPOSITION DES GROUPE

Le service d'animation est ouvert **aux enfants ayant terminé une année scolaire**. Nos groupes sont faits en fonction des inscriptions et par tranche d'âge.

Les demandes de changement de groupe seront évaluées par les coordonnatrices au cas par cas.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

7 h à 8 h 30 : Service de garde

8 h 30 à 9 h : Début du camp de jour et rassemblement

9 h à 9 h 45 : Animation

9 h 45 à 10 h : Collation

10 h à 11 h 30 : Animation

11 h 30 à 12 h : Dîner

12 h à 14 h 15 : Animation

14 h 15 à 14 h 30 : Collation

14 h 30 à 15 h 45 : Animation

15 h 45 à 16 h : Rassemblement et fin du camp de jour

16 h à 17 h 30 : Service de garde





LES AVENTURES DU GRAND LIVRE DES CONTES !

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1 Le Palais de la Royauté	22 juin Accueil Bienvenue dans l'aventure!	23 Farces et attrapes	24 Fermé	25 Bal des débutants	26 Pique-nique
Semaine 2 L'Antre des loups-garous	29 Journée multisports	30 Au village des Loup-garous	1 juillet Atelier culinaire	2 LE RANCHO MASSAWIPPI SORTIE 4-7 ANS (sur inscription)	3 Journée Western
Semaine 3 La Mer du Pays imaginaire	6 Journée scientifique	7 Sous l'océan	8 Brockmont SORTIE 8-12 ANS (sur inscription)	9 Les pirates	10 Beach Party
Semaine 4 Le Château ensorcelé	13 Le cirque	14 Journée mystère	15 Journée à l'envers!	16 Tournoi des sorciers	17 Atelier culinaire
Semaine 5 (Construction) L'Île oubliée des vilains	20 Journée mystère	21 Halloween	22 Journée agent secret	23 Soirée et dodo au camp	24 Brunch
Semaine 6 (Construction) L'Extravagante Tour des super-héros	27 Les éléments	28 Les super héros	29 Dans les nuages	30 Les métiers	31 Atelier culinaire
Semaine 7 La Forêt enchantée	3 août Au cœur de la nature	4 Au pays des fées	5 Journée COLORÉE	6 Leçon FUN SORTIE 4-12 ANS (pour tous ceux inscrits SEM.7)	7 Noël Magique
Semaine 8 La Galaxie très, très lointaine	10 Journée multisports	11 Guerre des étoiles	12 Mon été en spectacle	13 Journée Festive	14 Dîner offert

*Le calendrier est propice à changements. Différentes activités offertes grâce à la collaboration de partenaires s'ajouteront également au cours de l'été.

SERVICE DE GARDE

Le parent doit respecter l'horaire établi. Tout retard pour venir récupérer votre enfant entraînera des frais additionnels. Ces frais sont de 25 dollars (25 \$) pour la première tranche de 15 minutes, puis 5 dollars (5 \$) de frais seront ajoutés pour chaque tranche de 5 minutes supplémentaires.

Un enfant qui n'est pas inscrit au service de garde, mais qui utilise les services (arrivée avant 8 h 30 ou départ après 16 h), sera considéré comme utilisant le service de garde. Le montant prévu sera par conséquent facturé au parent.

SAC À DOS

Lors d'une journée au camp, votre enfant doit avoir en sa possession :



Casquette ou chapeau



Espadrille



Maillot de bain



Vêtements de rechange



Crème solaire d'au moins 30FPS et hydrofuge



Bouteille d'eau réutilisable



Serviette de plage



Flotteurs, au besoin

Identifiez clairement le matériel de votre enfant afin de réduire les pertes et les vols.



CODE VESTIMENTAIRE

Sandales, Crocs et gougounes interdites *Sauf pour la période de piscine	Vêtements adaptés à la température	Cheveux longs attachés
Robe et jupe à éviter, sauf si leggings ou cuissard en dessous	Chandail long couvrant le ventre	Vêtements aux messages violents ou inappropriés interdits

OBJET PERSONNEL

Les jeux et les jouets personnels, ainsi que le matériel électronique, sont interdits au camp. Le SAE n'est en **aucun cas responsable des objets perdus ou volés.**

Chaque semaine, des photos des objets perdus seront partagées sur le groupe Facebook du SAE afin d'en retrouver les propriétaires. À la fin de l'été, les objets non réclamés seront donnés à un organisme communautaire.

DÎNER ET COLLATION

Une période de 30 minutes est réservée pour le dîner. Deux périodes de collation de 15 minutes, une en avant-midi et une en après-midi, sont également prévues.

Si votre enfant oublie son lunch, nous communiquerons avec vous pour que vous puissiez venir lui en porter un. Si vous êtes dans l'impossibilité d'en fournir un, nous nous assurerons de donner un repas santé et exempt d'allergènes à votre enfant.

Des frais d'environ 7 \$ vous seront facturés.



Pour des raisons d'allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture. Nous vous demandons d'éviter les produits contenant des noix ou des arachides dans la boîte à lunch.

2 collations santé (fruits, légumes, fromage, barres tendres, etc.)	1 repas principal qui saura soutenir l'enfant le reste de la journée	Une bouteille d'eau
--	---	---------------------



SANTÉ

Afin d'éviter la propagation de maladies, nous vous demandons de garder l'enfant qui présente des symptômes évidents (fièvre, éruptions cutanées, diarrhée, etc.) à la maison. Si votre enfant est porteur d'une maladie contagieuse, veuillez nous aviser afin qu'il soit possible de restreindre la propagation.

Notre équipe prendra la décision de transporter un enfant par ambulance si elle le juge nécessaire. Les frais seront facturés aux parents. Lors d'une situation d'urgence, les personnes-contacts indiquées sur la fiche santé de l'enfant seront contactées. Il est donc important que ces numéros de téléphone soient valides.

MÉDICAMENT

Vous devez informer l'équipe du camp si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les heures du camp de jour ou du service de garde.

Un formulaire d'autorisation d'administration de médicaments devra être rempli afin que les responsables puissent distribuer le médicament prescrit à votre enfant.

ALLERGIE => L'enfant doit avoir son auto-injecteur Epipen avec lui en tout temps.

ABSENCES

Nous vous demandons de nous aviser des absences de votre enfant de plus de trois jours par courriel. Cela nous permet d'assurer un meilleur encadrement des enfants inscrits et présents.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Les arrivées et les départs se feront au Parc Pomerleau (5688, rue Principale). En cas de pluie, nous serons au Centre Paul-Lessard (5699, rue Principale). Les présences sont prises à l'arrivée et au départ.

Nous vous recommandons de venir porter votre enfant avant 9 h s'il n'est pas inscrit au service de garde. Autrement, vous pourriez avoir à reconduire votre enfant où son groupe est.

Vous devez nous informer si votre enfant est autorisé à quitter le camp seul ou si c'est une personne qui n'est pas inscrite sur la liste des personnes autorisées sur la fiche santé qui viendra chercher votre enfant. Vous pouvez communiquer avec nous par écrit, par téléphone ou par l'intermédiaire de la personne responsable des arrivées et des départs.

MOT DE PASSE FAMILIAL

Vous devez déterminer un mot de passe qui doit être dit dès que vous venez chercher votre enfant au SAE. Toutes les personnes autorisées doivent le connaître.



Ce mot de passe fait office de confirmation pour notre équipe que vous êtes bel et bien autorisé à venir chercher l'enfant. Notre équipe peut tout de même vous demander une pièce d'identité afin de valider votre autorisation à quitter avec l'enfant.

INCLUSION EN CAMP DE JOUR

Le SAE s'engage à accueillir et à favoriser la participation d'enfants en situation d'handicaps et/ou à besoins particuliers. Il est toutefois important de préciser que le SAE n'est pas un service spécialisé ou un service de répit. Ainsi, l'enfant doit être capable de s'intégrer aux activités régulières.

Les besoins de l'enfant seront analysés et des accommodations seront établies, le cas échéant. Si le ratio d'accompagnement de votre enfant nécessite un ratio réduit, il est important de le mentionner. La participation de l'enfant est conditionnelle à l'embauche d'un.e intervenant.e formé.e.

En tant que parent, vous devez être prêt à collaborer avec le SAE pour assurer le suivi des interventions école-maison-camp et ainsi, assurer le bien-être de votre enfant.

Dans une optique de bienveillance, le bien-être de l'enfant et de l'équipe d'accompagnement est une priorité. Donc, nous nous réservons le droit de mettre un terme à un parcours d'accompagnement afin de respecter les limites d'actions des compétences et des connaissances de notre équipe.

TARIFICATION 2026

Sans service de garde : 8 h 30 à 16 h 00

Avec service de garde : 7 h à 17 h 30

Résidents d'Ascot Corner	Sans service de garde	Avec service de garde
<i>Été complet (8 semaines)</i>	515 \$	585 \$
<i>À la semaine</i>	80 \$	95 \$
Non-Résidents	Sans service de garde	Avec service de garde
<i>Été complet (8 semaines)</i>	775 \$	845 \$
<i>À la semaine</i>	115 \$	130 \$

- Un **rabais est offert** lors de l'inscription d'un **2e enfant** (50 \$ pour l'été ou 6 \$ par semaine).
- Des **frais supplémentaires** s'appliquent lors de l'**inscription à certaines activités extérieures**.

INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT



La totalité du paiement doit être effectuée avant le 15 juin à 16 h.
L'enfant, dont la totalité du paiement d'inscription n'a pas été effectuée, ne sera pas admis au service d'animation estivale.

Les inscriptions terminent le 8 juin à 16 h, ou avant, selon les places disponibles.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera fait, sauf pour raison médicale justifiée.

Toute demande devra être formulée par écrit et transmise à la directrice des loisirs par courriel au loisir@ascotcorner.ca. *Aucune demande par téléphone ne sera considérée.* Vous devrez fournir un spécimen de chèque pour obtenir votre remboursement, le cas échéant.

REÇU D'IMPÔT

Comme prévu dans la Loi sur l'impôt, un reçu pour les frais de garde (Relevé 24) vous sera accessible sur SPLEX au plus tard le 28 février 2027.

CODE DE VIE

Puisque je suis inscrit au SAE et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- j'écoute et mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp ;
- je participe activement aux activités et je m'amuse ;
- si j'ai besoin de flotteurs à la piscine, je les porte en tout temps dès que je franchis la clôture ;
- je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres ;
- je fais attention au matériel et au site du SAE ;
- je ramasse mes déchets et les mets dans le bon bac ;
- je reste avec mon animateur et mon groupe ;
- je m'habille convenablement pour participer aux activités ;
- je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes ;
- je suis de bonne humeur et souriant ;
- je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour.



Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de...

- sacrer ou avoir un langage inapproprié;
- frapper les autres ou me battre;
- me sauver (pas de fugue);
- lancer des objets;
- être arrogant envers les animateurs;
- briser du matériel;
- vandaliser le site ou les bâtiments;
- dépasser les limites permises sur le site.

MANQUEMENT AU CODE DE VIE

Afin de maintenir un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous, des procédures sont mises en œuvre et des sanctions sont prévues pour encadrer et gérer avec cohérence les interventions reliées au non-respect du code de vie en vigueur.

Aucune violence verbale, physique, gestuelle ou intimidation n'est tolérée. L'intimidation se différencie du simple conflit par son caractère répétitif, l'intention de blesser et un rapport de force inégal entre la victime et l'agresseur. Une application rigoureuse de la procédure d'intervention sera effectuée.

ÉTAPES D'INTERVENTION* :

1. Avertissement verbal par l'animateur ;
2. Retrait de l'activité en cours afin de retrouver un niveau d'énergie adéquat ;
3. Intervention de l'équipe de gestion et suivi avec les parents, si nécessaire ;
4. Rencontre avec l'enfant, l'animateur et l'intervenante, puis communication de l'entente aux parents ou tuteurs ;
5. Rencontre avec les parents et l'équipe de gestion, puis signature d'un contrat de comportement ;
6. Avertissement écrit, rencontre avec les parents ou tuteurs et suspension d'un jour ;
7. Expulsion définitive, sans remboursement.

**Dans l'application de ces étapes, l'âge du participant, le contexte et la gravité des comportements sont pris en considération.*

MERCI À NOS PRÉCIEUX COMMANDITAIRES

Partenaires Or



Ascot Corner



familiprix
CLINIQUE



Partenaires Argent



BON ÉTÉ !